

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 11 juillet 2026

Ouverture de 395 places d'hébergement dans le cadre du déclenchement de la vigilance rouge « canicule extrême »

Dans le cadre du déclenchement de la vigilance rouge « canicule » par Météo France ce 11 juillet 2026, la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, renforce les mesures prises pour limiter au maximum les conséquences de cet épisode de canicule extrême. Ainsi, au 11 juillet 2026, 395 places d'hébergement supplémentaires sont ouvertes pour permettre la mise à l'abri des populations les plus vulnérables, dont 60 places pour femmes isolées ou avec enfants au sein des locaux de la préfecture.

En lien avec les acteurs de l'hébergement et de la veille sociale, la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, renforce les dispositifs d'accompagnement des personnes les plus vulnérables, en augmentant les capacités d'hébergement d'urgence, en élargissant les horaires des accueils de jour et en intensifiant les maraudes.

Ces places viennent compléter le dispositif pérenne d'hébergement ainsi que les mesures d'ores et déjà mises en place depuis le 6 juillet 2026.

Ainsi, 33 accueils de jour à Paris étaient ouverts le 10 juillet, dont 12 sont exceptionnellement ouverts en horaires élargis, pour proposer des espaces de rafraîchissement et de repos, et orientent les personnes les plus vulnérables vers des hébergements d'urgence.

De plus, 23 maraudes sont allées à la rencontre des publics vulnérables pour les orienter vers les accueils de jour. Ce sont près de 310 personnes qui ont été rencontrées le 10 juillet par les maraudes. Ces équipes proposent des hébergements d'urgence à toutes les femmes rencontrées, avec ou sans enfant.

Le préfet rappelle l'importance de signaler toute personne en situation de détresse dans l'espace public en contactant les secours (15).

À ces niveaux de température, toute personne, même jeune et en bonne santé, peut subir un coup de chaleur ou un malaise grave si elle ne prend pas de précautions face à la chaleur. Il est indispensable que chacune et chacun adopte les bons réflexes :

- Boire de l'eau régulièrement, sans attendre d'avoir soif ;
- Manger en quantité suffisante et régulièrement en privilégiant les aliments crus et plats froids ;
- Porter des vêtements amples, légers et clairs, une casquette ou un chapeau, et des lunettes de soleil et appliquer une protection solaire ;
- Se rafraîchir plusieurs fois par jour et rechercher les zones ombragées ou réfrigérées ;
- Fermer volets et fenêtres pendant la journée et aérer la nuit ;
- Ne pas pratiquer d'activités physiques et sportives aux heures les plus chaudes, soit entre 12h00 et 18h00, et privilégier les activités douces ;
- Prendre régulièrement des nouvelles de ses proches ;
- Être vigilants aux personnes vulnérables à la chaleur : personnes âgées de plus de 65 ans, personnes en situation de handicap, personnes isolées ou surexposées (notamment les personnes sans-abri).

Pour plus d'informations un numéro vert « Canicule info service » : 0800 06 66 66 est ouvert de 9h à 19h en France métropolitaine afin d'obtenir des conseils pour se protéger et protéger son entourage, en particulier les plus fragiles.

En cas de malaise, forte fièvre ou propos incohérents : appelez le 15.

Retrouvez les recommandations de l'ARS sur :

[Fortes chaleurs et canicule : comment se protéger ? | Agence régionale de santé Ile-de-France](#)

Contact presse :

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

